
Séance du 16 Septembre 2021

Nombre de membres

en exercice : 6
présents : 5
votants : 5

L'an 2021, le 16 Septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Syndical du SIAEP, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de LORGES sous la présidence de M. DENIS Bruno Président.

Date de la convocation : 09/09/2021

Présents : M. DENIS Bruno, Président, Mmes : BLOQUET-MASSIN Catherine, GRUGIER CREQUINE Marie Claire, MM : HENNEQUIN Patrice, MOLIMARD Alain
Suppléant(s) : M. MOLIMARD Alain (de M. NOYEAU Eric)
Excusé(s) : M. NOYEAU Eric
Absent(s) : M. DUC Bernard

Secrétaire de séance : M. MOLIMARD Alain

1. Compte-rendu du Conseil syndical du 11.02.2021

Pas de remarque

2. Compte-rendu des réunions

Néant

3. Devis de la SAUR pour le remplacement de la canalisation en té

Délibération 08

Monsieur le Président informe le conseil de la réception du devis de la SAUR pour le remplacement de la canalisation en Té suite à la visite du site en 2020.

Ce devis a pour montant 1 783,00€ HT soit 2 139,60€ TTC.

Après délibérations, le Conseil syndical, à l'unanimité,

- DECIDE de retenir le devis de la SAUR pour un montant de 1 783,00€ HT soit 2 139,60€ TTC

- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

A l'unanimité (pour : 5 contre : 0 abstentions : 0)

4. Décision modificative n°1

Délibération 09

Monsieur le Président informe le conseil syndical qu'il est nécessaire de procéder à la décision modificative suivante :

- Chapitre 040 et 042 (pour l'ajustement des amortissements)
 - Compte 1391 + 20 181 €
 - Compte 021 + 20 181 €
 - Compte 023 + 20 181 €
 - Compte 777 + 20 181 €

Après délibérations, le conseil syndical approuve, à l'unanimité, la décision modificative ci-dessus.

A l'unanimité (pour : 5 contre : 0 abstentions : 0)

5. Projet d'interconnexion avec Villermain

Monsieur le Président informe le Conseil que le cabinet DUPUET a contacté le SIAEP pour organiser une rencontre concernant le projet d'interconnexion avec la commune de Villermain.
Plusieurs éléments sont à prendre en compte pour envisager cette connexion comme la qualité de l'eau, les avantages et les inconvénients pour chaque commune...
Le Conseil est favorable pour rencontre le cabinet en présence de la SAUR.

Questions diverses :

- Entretien et peinture de l'extérieur du château d'eau : un devis doit être demandé pour nettoyer l'extérieur et voir pour un décor en peinture

- Prise en compte de la remarque de M. LEROY pour l'entretien des espaces verts du château d'eau

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Pour copie conforme,

Le Président,

DENIS Bruno

Les Membres du Conseil Syndical

BLOQUET-MASSIN Catherine	DENIS Bruno	DUC Bernard
GRUGIER-CREQUINE Marie-Claire	HENNEQUIN Patrice	NOYEAU Eric (excusé) Suppléant M. MOLIMARD Alain